

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	16 500	5 967	10 533	16 033	- 5 500
Concessions, brevets, droits similaires	439 811	355 037	84 774	55 331	29 443
Fonds commercial	7 622		7 622	7 622	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	264 054	164 998	99 056	92 526	6 530
Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 059	46 779	8 280	1 107	7 173
Autres immobilisations corporelles	396 921	354 169	42 751	51 508	- 8 757
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	537 317		537 317	537 317	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	145 117		145 117	133 120	11 997
TOTAL (I)	1 862 400	926 951	935 449	894 565	40 884
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	781 955	21 903	760 052	862 745	- 102 693
Avances et acomptes versés sur commandes	915		915	5 563	- 4 648
Clients et comptes rattachés	2 054 972	11 344	2 043 628	1 764 355	279 273
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	31		31	8	23
. Personnel	1 831		1 831	2 518	- 687
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	194 487		194 487	151 365	43 122
. Autres	386 834		386 834	67 430	319 404
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	19 998		19 998		19 998
Disponibilités	3 257 809		3 257 809	3 041 687	216 122
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	139 508		139 508	61 414	78 094
TOTAL (II)	6 838 338	33 246	6 805 091	5 957 084	848 007
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 700 738	960 197	7 740 541	6 851 649	888 892



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000)	300 000	300 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	30 000	30 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	194 853	194 853	
Report à nouveau	773 501	642 213	131 288
Résultat de l'exercice	1 433 187	1 131 288	301 899
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 731 541	2 298 353	433 188
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	150 000	235 714	- 85 714
. Découverts, concours bancaires		290	- 290
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	5 000		5 000
. Associés	1 276 299	1 424 727	- 148 428
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	967	2 023	- 1 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 568 855	1 129 557	439 298
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	187 546	157 140	30 406
. Organismes sociaux	171 158	143 105	28 053
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 810	41 552	- 29 742
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 125	16 422	- 3 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 624 239	1 402 765	221 474
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 009 000	4 553 296	455 704
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 740 541	6 851 649	888 892

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	9 803 904		9 803 904	8 339 829	1 464 075	17.56
Production vendue services	1 560 577		1 560 577	1 590 667	- 30 090	-1.89
Chiffres d'affaires Nets	11 364 481		11 364 481	9 930 497	1 433 984	14.44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 620		3 620	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			58 503	15 211	43 292	284.61
Autres produits			361		361	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			11 426 965	9 945 708	1 481 257	14.89
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 005 409	4 475 861	529 548	11.83
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			115 561	-63 641	179 202	281.58
Autres achats et charges externes			2 163 916	1 974 051	189 865	9.62
Impôts, taxes et versements assimilés			61 534	68 081	- 6 547	-9.62
Salaires et traitements			1 665 075	1 565 239	99 836	6.38
Charges sociales			672 405	623 631	48 774	7.82
Dotations aux amortissements sur immobilisations			88 355	77 374	10 981	14.19
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			21 903	30 706	- 8 803	-28.67
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				15	- 15	-100
Total des charges d'exploitation (II)			9 794 156	8 751 317	1 042 839	11.92
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 632 809	1 194 391	438 418	36.71
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			159 998	214 998	- 55 000	-25.58
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			4 247		4 247	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			164 244	214 998	- 50 754	-23.61
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			66 605	65 534	1 071	1.63
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			66 605	65 534	1 071	1.63
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			97 640	149 464	- 51 824	-34.67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 730 448	1 343 855	386 593	28.77

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 202	2 225	8 977	403.46
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	11 202	2 225	8 977	403.46
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 637	3 921	2 716	69.27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 637	3 921	2 716	69.27
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 566	-1 696	6 262	369.22
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	301 826	210 872	90 954	43.13
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 602 412	10 162 931	1 439 481	14.16
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	10 169 224	9 031 643	1 137 581	12.60
RESULTAT NET	1 433 187	1 131 288	301 899	26.69
Dont Crédit-bail mobilier	5 595	2 798	2 797	99.96
Dont Crédit-bail immobilier				

Règles et méthodes comptables

A) FAITS MARQUANTS

Aucun fait marquant n'est à souligner sur l'exercice écoulé.

B) REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L.123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

C) METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale, est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

D) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L'ensemble des immobilisations est amorti selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées pour les principales catégories d'amortissement sont les suivantes :

Frais de recherche et développement.....	3 ans
Marques et logos.....	10 ans

Logiciels.....	2 à 4 ans
Installations générales & Agencements	4 à 10 ans
Matériels industriels.....	1 à 5 ans
Matériel de transport.....	4 ans
Matériel informatique	1 à 5 ans
Matériel de bureaux et mobilier.....	4 à 10 ans

E) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

F) EVALUATION DES STOCKS

Au 30 septembre 2024, il existe dans nos stocks certaines références présentant un taux de rotation lente. Dans un souci de prudence, nous avons déprécié ces articles et ainsi reconnu une provision pour dépréciation des stocks de 21 902,85 euros.

Cette provision a été déterminée, lors de l'inventaire physique, référence par référence, selon le degré d'obsolescence.

G) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

H) INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Comme prévu dans les textes réglementaires, notre société n'a pas reconnu dans ses comptes au 30 septembre 2024 une provision pour couvrir les coûts de départ à la retraite de ses salariés. Compte tenu de la composition de l'effectif, la provision n'est pas significative. Elle n'a donc pas fait l'objet d'évaluation.

I) SOCIETE MERE

Nous vous indiquons que notre société est détenue à 100% par la société MERHAIV ASSOCIES au capital de 1 241 000 euros, dont le siège social était au 4 bis rue de Paris – 94470 Boissy Saint Léger.

J) INTEGRATION FISCALE

Nous vous précisons que depuis le 1^{er} octobre 2007, notre société était intégrée fiscalement avec notre société mère la société C.E.S.I. S.A., tête de pont fiscal du groupe intégré.

A compter du 1^{er} octobre 2018, la société mère et tête de pont fiscal est la société Merhaiv Associés qui est tête de groupe. A ce titre, notre société mère est seule redevable de l'impôt sur les sociétés de notre société.

K) FACTOR

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a eu recours au service d'une société de Factoring afin de mobiliser ses créances. Le mode de comptabilisation de ces opérations de Factoring nous a conduits à reconnaître un passif, comptabilisé en autres dettes, d'un montant de 1 613 138 euros, représentatif du montant des créances cédées au 30 septembre 2024.

L) CREDIT IMPOT INNOVATION

Dans le cadre des travaux réalisés par notre bureau d'études ainsi que des nouvelles technologies développées et mises au point sur nos produits, notre société a reconnu dans ses comptes un crédit impôt recherche pour l'année 2024.

Concernant ce crédit d'impôt recherche comptabilisé au titre de 2023/2024, celui-ci s'établit à 96 893 euros. Ce crédit d'impôt sera encaissé par notre société-mère Merhaiv du fait de l'intégration fiscale dans le groupe intégré Merhaiv.

M) CREDIT IMPOT FAMILLE

Il n'y a pas de crédit d'impôt famille comptabilisé au titre de 2023/2024.

N) CREDIT IMPOT MECENAT

Notre société a engagé 11 750 euros au titre de mécénats, dégageant ainsi un crédit d'impôt de 60% soit 7 050 euros. Ce crédit d'impôt sera encaissé par notre société-mère Merhaiv du fait de l'intégration fiscale dans le groupe intégré Merhaiv.

O) EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de notre société au 30 septembre 2024 s'est établi à 35 personnes contre 36 personnes en N-1.

D'autre part, les sociétés ABRM et Merhaiv mettent du personnel à la disposition de la société ANEP.

Annexes**ANEP****ANNEXE**

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 7 740 540,54 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 433 187,47 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

0.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ANEP

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	16 500		
Autres immobilisations incorporelles	427 577		67 875
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	241 748		22 306
Install. techniques, matériel, outillages industriels	126 886		10 466
Autres install., agencements, aménagements	136 019		693
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	245 971		15 903
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	750 623		49 367
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	537 317		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	133 120		453 015
TOTAL	670 437		453 015
TOTAL GENERAL	1 865 137		570 258

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			16 500	
Autres immobilisations incorporelles		48 019	447 433	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			264 054	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		82 292	55 059	
Autres install., agencements, aménagements			136 712	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 665	260 209	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		83 957	716 033	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			537 317	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		441 019	145 117	
TOTAL		441 019	682 433	
TOTAL GENERAL		572 995	1 862 400	

ANEP

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	467	5 500		5 967
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	364 624	38 432	48 019	355 037
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	149 221	15 776		164 998
Install. techniques, matériel et outill. industriels	125 779	3 293	82 292	46 779
Installations, agencements divers	114 137	10 187		124 325
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	216 344	15 166	1 665	229 845
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	605 481	44 422	83 957	565 946
TOTAL GENERAL	970 572	88 355	131 976	926 951

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	5 500				
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	38 432				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	15 776				
Install. tech., matériel, outill. industriels	3 293				
Installations, agencements divers	10 187				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	15 166				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	44 422				
TOTAL GENERAL	88 355				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ANEP

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	34 771	21 903	34 771	21 903
Sur comptes clients	11 623		279	11 344
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	46 394	21 903	35 050	33 246
TOTAL GENERAL	46 394	21 903	35 050	33 246
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		21 903	35 050	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ANEP

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	145 117		145 117
Clients douteux ou litigieux	13 537	13 537	
Autres créances clients	2 041 434	2 041 434	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 831	1 831	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	194 487	194 487	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	63 810	63 810	
Groupe et associés	303 953	303 953	
Débiteurs divers	19 102	19 102	
Charges constatées d'avance	139 508	139 508	
TOTAL GENERAL	2 922 778	2 777 662	145 117
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	150 000	85 714	64 286	
Emprunts et dettes financières	5 000	5 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 568 855	1 568 855		
Personnel et comptes rattachés	187 546	187 546		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 158	171 158		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	11 810	11 810		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	13 125	13 125		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 276 299	1 276 299		
Autres dettes	1 624 239	1 624 239		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	5 008 032	4 943 747	64 286	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 714			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

FRANCE AUDIT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ANEP

4 BIS RUE DE PARIS

94470 BOISSY-SAINT-LEGER

SIRET : 316 015 148 00018

◆ ◆ ◆

COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

FRANCE AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ANEP

4 BIS RUE DE PARIS

94470 BOISSY-SAINT-LEGER

SIRET : 316 015 148 00018

◇ ◇ ◇

COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

FRANCE AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30/09/2024

Aux associés,
de la Société par actions simplifiée ANEP
4 bis rue de Paris
94 470 BOISSY-SAINT-LEGER

*
* * *
*

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée ANEP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*
* * *
*

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2023 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

*
* * *
*

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

*
* * *
*

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe à la direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

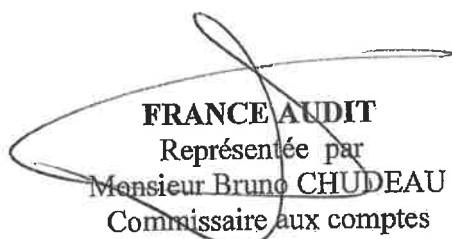
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*
* * *
*

Fait à Paris, le 3 mars 2025


FRANCE AUDIT
Représentée par
Monsieur Bruno CHUDEAU
Commissaire aux comptes


FRANCE AUDIT
Représentée par
Madame Sophie QUESSARD
Commissaire aux comptes

Annexe faisant partie intégrante du rapport du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	16 500	5 967	10 533	16 033	- 5 500
Concessions, brevets, droits similaires	439 811	355 037	84 774	55 331	29 443
Fonds commercial	7 622		7 622	7 622	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	264 054	164 998	99 056	92 526	6 530
Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 059	46 779	8 280	1 107	7 173
Autres immobilisations corporelles	396 921	354 169	42 751	51 508	- 8 757
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	537 317		537 317	537 317	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	145 117		145 117	133 120	11 997
TOTAL (I)	1 862 400	926 951	935 449	894 565	40 884
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	781 955	21 903	760 052	862 745	- 102 693
Avances et acomptes versés sur commandes	915		915	5 563	- 4 648
Clients et comptes rattachés	2 054 972	11 344	2 043 628	1 764 355	279 273
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	31		31	8	23
. Personnel	1 831		1 831	2 518	- 687
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	194 487		194 487	151 365	43 122
. Autres	386 834		386 834	67 430	319 404
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	19 998		19 998		19 998
Disponibilités	3 257 809		3 257 809	3 041 687	216 122
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	139 508		139 508	61 414	78 094
TOTAL (II)	6 838 338	33 246	6 805 091	5 957 084	848 007
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 700 738	960 197	7 740 541	6 851 649	888 892

SP

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000)	300 000	300 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	30 000	30 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	194 853	194 853	
Report à nouveau	773 501	642 213	131 288
Résultat de l'exercice	1 433 187	1 131 288	301 899
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 731 541	2 298 353	433 188
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	150 000	235 714	- 85 714
. Découverts, concours bancaires		290	- 290
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	5 000		5 000
. Associés	1 276 299	1 424 727	- 148 428
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	967	2 023	- 1 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 568 855	1 129 557	439 298
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	187 546	157 140	30 406
. Organismes sociaux	171 158	143 105	28 053
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 810	41 552	- 29 742
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 125	16 422	- 3 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 624 239	1 402 765	221 474
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 009 000	4 553 296	455 704
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 740 541	6 851 649	888 892

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	9 803 904		9 803 904	8 339 829	1 464 075
Production vendue services	1 560 577		1 560 577	1 590 667	- 30 090
Chiffres d'affaires Nets	11 364 481		11 364 481	9 930 497	1 433 984
					14.44
Production stockée					
Production immobilisée			3 620	3 620	N/S
Subventions d'exploitation			58 503	15 211	43 292
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			361		361
Autres produits					N/S
Total des produits d'exploitation (I)			11 426 965	9 945 708	1 481 257
					14.89
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 005 409	4 475 861	529 548
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			115 561	-63 641	179 202
Autres achats et charges externes			2 163 916	1 974 051	189 865
Impôts, taxes et versements assimilés			61 534	68 081	- 6 547
Salaires et traitements			1 665 075	1 565 239	99 836
Charges sociales			672 405	623 631	48 774
Dotations aux amortissements sur immobilisations			88 355	77 374	10 981
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			21 903	30 706	- 8 803
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges				15	- 15
Total des charges d'exploitation (II)			9 794 156	8 751 317	1 042 839
					11.92
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 632 809	1 194 391	438 418
					36.71
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			159 998	214 998	- 55 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			4 247		4 247
Reprises sur provisions et transferts de charges					N/S
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			164 244	214 998	- 50 754
					-23.61
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			66 605	65 534	1 071
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			66 605	65 534	1 071
					1.63
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			97 640	149 464	- 51 824
					-34.67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 730 448	1 343 855	386 593
					28.77

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 202	2 225	8 977	403.46
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	11 202	2 225	8 977	403.46
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 637	3 921	2 716	69.27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 637	3 921	2 716	69.27
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 566	-1 696	6 262	369.22
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	301 826	210 872	90 954	43.13
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 602 412	10 162 931	1 439 481	14.16
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	10 169 224	9 031 643	1 137 581	12.60
RESULTAT NET	1 433 187	1 131 288	301 899	26.69
Dont Crédit-bail mobilier	5 595	2 798	2 797	99.96
Dont Crédit-bail immobilier				

Règles et méthodes comptables

A) FAITS MARQUANTS

Aucun fait marquant n'est à souligner sur l'exercice écoulé.

B) REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L.123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

C) METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale, est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

D) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L'ensemble des immobilisations est amorti selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées pour les principales catégories d'amortissement sont les suivantes :

Frais de recherche et développement.....3 ans
Marques et logos.....10 ans

Logiciels.....	2 à 4 ans
Installations générales & Agencements	4 à 10 ans
Matériels industriels.....	1 à 5 ans
Matériel de transport.....	4 ans
Matériel informatique	1 à 5 ans
Matériel de bureaux et mobilier.....	4 à 10 ans

E) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

F) EVALUATION DES STOCKS

Au 30 septembre 2024, il existe dans nos stocks certaines références présentant un taux de rotation lente. Dans un souci de prudence, nous avons déprécié ces articles et ainsi reconnu une provision pour dépréciation des stocks de 21 902,85 euros.

Cette provision a été déterminée, lors de l'inventaire physique, référence par référence, selon le degré d'obsolescence.

G) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

H) INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Comme prévu dans les textes réglementaires, notre société n'a pas reconnu dans ses comptes au 30 septembre 2024 une provision pour couvrir les coûts de départ à la retraite de ses salariés. Compte tenu de la composition de l'effectif, la provision n'est pas significative. Elle n'a donc pas fait l'objet d'évaluation.

I) SOCIETE MERE

Nous vous indiquons que notre société est détenue à 100% par la société MERHAIV ASSOCIES au capital de 1 241 000 euros, dont le siège social était au 4 bis rue de Paris – 94470 Boissy Saint Léger.

J) INTEGRATION FISCALE

Nous vous précisons que depuis le 1^{er} octobre 2007, notre société était intégrée fiscalement avec notre société mère la société C.E.S.I. S.A., tête de pont fiscal du groupe intégré.

A compter du 1^{er} octobre 2018, la société mère et tête de pont fiscal est la société Merhaiv Associés qui est tête de groupe. A ce titre, notre société mère est seule redevable de l'impôt sur les sociétés de notre société.

K) FACTOR

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a eu recours au service d'une société de Factoring afin de mobiliser ses créances. Le mode de comptabilisation de ces opérations de Factoring nous a conduits à reconnaître un passif, comptabilisé en autres dettes, d'un montant de 1 613 138 euros, représentatif du montant des créances cédées au 30 septembre 2024.

L) CREDIT IMPOT INNOVATION

Dans le cadre des travaux réalisés par notre bureau d'études ainsi que des nouvelles technologies développées et mises au point sur nos produits, notre société a reconnu dans ses comptes un crédit impôt recherche pour l'année 2024.

Concernant ce crédit d'impôt recherche comptabilisé au titre de 2023/2024, celui-ci s'établit à 96 893 euros. Ce crédit d'impôt sera encaissé par notre société-mère Merhaiv du fait de l'intégration fiscale dans le groupe intégré Merhaiv.

M) CREDIT IMPOT FAMILLE

Il n'y a pas de crédit d'impôt famille comptabilisé au titre de 2023/2024.

N) CREDIT IMPOT MECENAT

Notre société a engagé 11 750 euros au titre de mécénats, dégageant ainsi un crédit d'impôt de 60% soit 7 050 euros. Ce crédit d'impôt sera encaissé par notre société-mère Merhaiv du fait de l'intégration fiscale dans le groupe intégré Merhaiv.

O) EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de notre société au 30 septembre 2024 s'est établi à 35 personnes contre 36 personnes en N-1.

D'autre part, les sociétés ABRM et Merhaiv mettent du personnel à la disposition de la société ANEP.

Annexes**ANEP****ANNEXE**

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 7 740 540,54 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 433 187,47 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

ANEP

4 Bis rue de Paris 94470 BOISSY-SAINT-LEGER

ANEP

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

0.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ANEP

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	16 500		
Autres immobilisations incorporelles	427 577		67 875
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	241 748		22 306
Install. techniques, matériel, outillages industriels	126 886		10 466
Autres install., agencements, aménagements	136 019		693
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	245 971		15 903
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	750 623		49 367
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	537 317		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	133 120		453 015
TOTAL	670 437		453 015
TOTAL GENERAL	1 865 137		570 258

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			16 500	
Autres immobilisations incorporelles		48 019	447 433	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			264 054	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		82 292	55 059	
Autres install., agencements, aménagements			136 712	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 665	260 209	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		83 957	716 033	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			537 317	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		441 019	145 117	
TOTAL		441 019	682 433	
TOTAL GENERAL		572 995	1 862 400	

ANEP

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS**

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	467	5 500		5 967
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	364 624	38 432	48 019	355 037
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	149 221	15 776		164 998
Install. techniques, matériel et outill. industriels	125 779	3 293	82 292	46 779
Installations, agencements divers	114 137	10 187		124 325
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	216 344	15 166	1 665	229 845
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	605 481	44 422	83 957	565 946
TOTAL GENERAL	970 572	88 355	131 976	926 951

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	5 500				
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	38 432				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	15 776				
Install. tech., matériel, outill. Industriels	3 293				
Installations, agencements divers	10 187				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	15 166				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	44 422				
TOTAL GENERAL	88 355				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				